



CAHIER DES CHARGES DES FORMATIONS DÉDIÉES A L'UTILISATION DU MÉOPA

| Conditions

Le(s) responsable(s) de la formation est(son)t :

- chirurgien(s)-dentiste(s) titulaire(s) d'un DU de sédation par MÉOPA¹ ;
- ou médecin(s) titulaire(s) d'un DU de sédation par MÉOPA² ou un médecin(s) anesthésiste(s). Dans ce cas et pour que les spécificités de la profession soient prises en compte, la présence d'un chirurgien-dentiste est requise parmi les formateurs.

Le candidat devra présenter une attestation de formation aux gestes d'urgence (AFGSU 2 ou équivalent) datant de moins de 4 ans³.

Le volet pratique et clinique devra être assuré par 1 formateur pour 10 à 12 candidats.

Le Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes ne pouvant valider que des attestations de formation présentées par des chirurgiens-dentistes inscrits au tableau de l'ordre, l'organisme de formation doit s'assurer, document officiel à l'appui, que le candidat à la formation est inscrit au tableau de l'ordre ou est étudiant en odontologie.

| Recommandations

Le plan de gestion de risque édité par l'AFSSAPS recommande la présence d'une tierce personne.

Le Conseil national de l'ordre recommande vivement que la pratique de soins sous MÉOPA soit réalisée avec l'aide d'une assistante dentaire.

| Évaluation et contrôle de la formation

L'organisme formateur devra répondre aux demandes d'évaluation du Conseil national de l'ordre.

¹ DU ou DIU incluant une formation générale à la sédation – dont une formation au MÉOPA (voir la liste DU ou DIU incluant une formation générale à la sédation).

² Idem 1 ci-dessus.

³ Est requise une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU 2 ou une équivalence d'une durée de 21 heures minimum) ou sa réactualisation d'une durée de 7 heures.



| Contenu de la formation

La ventilation des cours se fait **en 4 demi-journées**.

Théorie

- Définition de la sédation
- Définition et évaluation de l'anxiété
- Définition et évaluation de la douleur
- Manifestions neurophysiologiques de l'anxiété et de la douleur
- Accompagnement cognitivo comportemental et sédation
- Physiologie respiratoire
- Pharmacologie du protoxyde d'azote
- MÉOPA en odontologie

Indications et contre-indications

- Associations et interactions médicamenteuses
- Mésusages
- Risques environnementaux et toxicité pour le personnel - Inutilité de supplémentation en vitamine B12 pour le patient
- Protocoles d'administration
- Bonnes pratiques d'utilisation
- Monitoring, oxymètre
- Suivi post opératoire
 - Efficacité, tolérance et effets indésirables
- Historique et cadre médico-légal
 - Dossier médical, information et consentement éclairé
 - Respect des dispositions de l'AMM et du PGR

Pratique

- Description, installation, manipulation, et maintenance du matériel
- Fiche matériel
- Fiche de suivi opératoire
 - Utilisation des critères d'efficacité (succès et échecs), aux échelles de comportements, et aux critères de tolérance (effets indésirables graves, et mineurs)
- Simulation d'une administration
- Clinique : la formation inclura nécessairement une expérience pratique de l'administration du MÉOPA

A noter : Le comité scientifique pourra proposer des modalités d'évaluation des candidats. Les organismes dispensant les formations en seront informés.